



ÉCOLE SAINTE-THERÈSE

Place Grégoire de Tours - B.P. 27 - 43101 BRIOUDE Cédex

Tél : 04.71.50.10.40 - Fax : 04.71.50.28.20

E.mail : ecole.ste.therese-brioude@orange.fr

RENTREE SCOLAIRE 2024-2025

La rentrée scolaire est fixée au lundi 2 septembre à 8h45 de la MS au CM2.

Rentrée à 9h30 pour les TPS et PS

Horaires de l'école

- Les jours de classe sont lundi, mardi, jeudi et vendredi
- Le matin de 8h45 à 12h
- L'après-midi de 13h45 à 16h45
- La garderie du matin débute à **7h30**
- Après la classe, une garderie pour les maternelles est assurée de 17h à **18h15**
- Après la classe, une étude de 17h à 17h30 puis une garderie de 17h30 à **18h15** sont assurées pour les primaires

Organisation pédagogique

Maternelle	Enseignante	ASEM
TPS - PS	Sandrine Corsi	Jocelyne Bruschet
MS	Sylvie Gaillard	Mathilde Gilbert
GS	Florence Martin	Françoise Portal

Primaire

CP	Nathalie Rambourdin (3/4) et Amandine Manas (1/4)
CE1	Virginie Laporte
CE2	Gaëlle Charre
CM1	Nadège Besson (nouvellement nommée sur l'école)
CM2	Magali Darnis
	Virginie Caussé : Enseignante spécialisée à temps partiel

Personnel d'éducation et d'encadrement

Nathalie POURCHON	Secrétariat - garderie - cantine maternelle
Magali REVON	Service cantine - entretien des locaux
Chrystel FAURE	Service cantine - entretien des locaux
Non désigné à ce jour	AESH

Listes de fournitures

La liste de fournitures de votre enfant vous est fournie annexée à ce courrier, vous pouvez également la retrouver sur le site internet de l'école : sainte-therese-brioude.fr

Afin de créer une unité au sein de l'établissement, il a été décidé en équipe que



ÉCOLE SAINTE-THERÈSE

Place Grégoire de Tours - B.P. 27 - 43101 BRIOUDE Cédex

Tél : 04.71.50.10.40 - Fax : 04.71.50.28.20

E.mail : ecole.ste.therese-brioude@orange.fr

toutes les classes auraient le même agenda/cahier de liaison. C'est l'école qui se charge de les commander. La somme de 6,50 € (pour la maternelle) ou de 8,50 € (pour l'élémentaire) sera ajoutée à votre facture du mois de septembre.

Calendrier scolaire

Rentrée scolaire	Lundi 2 septembre 2024
Vacances de Toussaint	Du samedi 19 octobre au lundi 4 novembre 2024
Vacances de Noël	Du samedi 21 décembre 2024 au lundi 6 janvier 2025
Vacances d'hiver	Du samedi 22 février au lundi 10 mars 2025
Vacances de Pâques	Du samedi 19 avril au lundi 5 mai 2025
Vacances d'été	A partir du samedi 5 juillet 2025
Jours sans école	Lundi 11 novembre 2024 (Armistice) Lundi 21 avril (Pâques) Jeudi 8 mai (Victoire 1945) Jeudi 29 et vendredi 30 mai 2025 (Ascension) Lundi 9 juin 2025 (Pentecôte)

Transport scolaire

Un service de transport scolaire est assuré par la ville de Brioude.

- Pour ce faire, vous devez **impérativement vous inscrire sur le site www.laregionvoustransporte.fr, avant le 19 juillet**, délai de rigueur (A compter du 20 juillet, une majoration de 30 € par élève inscrit sera demandé à la famille), **et nous informer de cette inscription avant la rentrée scolaire par mail** afin que ce service soit en place dès le lundi 2 septembre après la classe.

Journée du 2 septembre

La garderie du matin et du soir fonctionnera comme d'ordinaire à partir de 7h30 le matin et jusqu'à 18h15 le soir.

Contribution familiale

Vous trouverez ci-joint les tarifs 2024-2025 votés par l'OGEC concernant la contribution familiale.

Secrétariat

Le secrétariat est ouvert les matins jusqu'au jeudi 11 juillet et reprendra à partir du lundi 26 août.

Dans l'attente de vous accueillir en septembre prochain, je vous souhaite à tous un bel été.

Sandrine CORSI



ÉCOLE SAINTE-THERÈSE

Place Grégoire de Tours - B.P. 27 - 43101 BRIOUDE Cédex

Tél : 04.71.50.10.40 - Fax : 04.71.50.28.20

E.mail : ecole.ste.therese-brioude@orange.fr

CONTRIBUTION FAMILIALE - Année scolaire 2024-2025

Les factures vous parviendront via le site ECOLEDIRECTE, des identifiants personnels vous seront fournis.

3 factures trimestrielles seront éditées :

1^{er} trimestre de 4 mois : septembre à décembre

2^{ème} trimestre de 3 mois : janvier à mars

3^{ème} trimestre de 3 mois : avril à juin

Le règlement de la contribution est à nous faire parvenir par espèces, chèque ou virement chaque mois ou trimestre.

Pour le règlement par virement, merci de demander un RIB de l'établissement au secrétariat, et de nommer ce dernier au nom de l'enfant.

Réduction de 30 % de la contribution pour le deuxième enfant et gratuité à partir du 3^{ème}.

L'ensemble de la fratrie scolarisée sur Sainte Thérèse et le collège-lycée St Julien est concernée.

Contribution mensuelle sur 10 mois de septembre à juin

	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant et +
Maternelle (TPS - PS - MS - GS)	41 €	29 €	Gratuit
Elémentaire (CP à CM2)	44 €	31 €	Gratuit

Restauration : Maternelle : 4,50 € par repas

Elémentaire : 4,70 € par repas

Etude : 8,50 € par mois.

Garderie (matin et soir) : Inscription et facturation par la Communauté de Communes du Brivadois.

Les sorties et participations exceptionnelles à certains projets font l'objet d'une participation financière particulière.

L'école Sainte Thérèse est une école ouverte à tous.

Le critère financier ne doit en aucun cas constituer un obstacle à l'inscription d'un élève. Pour les familles qui éprouvent des difficultés financières, se renseigner auprès de la direction de l'établissement.